

Charte éco-citoyenne des associations d'Uztaritze

La commune d'Uztaritze s'est inscrite depuis 2014 dans une démarche de développement durable en souhaitant impliquer la population dans cette logique écocitoyenne. Il nous apparaît opportun aujourd'hui de renforcer cette sensibilisation et de mobiliser davantage les associations qui sont des acteurs importants dans la vie de la commune, tant dans leur fonctionnement quotidien que dans leurs manifestations ponctuelles, dont certaines peuvent être de grande importance et attirer un public nombreux.

Sensibiliser et responsabiliser les dirigeants associatifs pour réduire l'impact sur l'environnement des associations est indéniablement un des enjeux contribuant à lutter contre le changement climatique, tendre vers la transition énergétique de notre commune et protéger notre environnement.

La présente charte a pour objectif de proposer à chaque association d'adhérer à la démarche en signant cette charte dans laquelle chacun pourra puiser à son niveau des exemples de mise en œuvre. La mise en place de référents dans chaque association pourra faciliter l'application des mesures proposées.

LES 5 ENGAGEMENTS EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

1. Diminuer et mieux gérer les déchets, développer une politique d'achat éthique.

Selon l'ADEME, notre production de déchets a doublé en 40 ans. Chaque citoyen produit en moyenne 590 kg de déchets par an. Autant de déchets qu'il faut trier, collecter et traiter. Le retraitement des déchets représente plus de 2,5 % des émissions de gaz à effet de serre en France. Il est donc important d'agir pour réduire ses déchets.

Limiter les déchets en évitant le gaspillage alimentaire et en pratiquant le tri sélectif systématique et le recyclage des déchets.

- Ramasser les déchets sur les lieux de pratique et dans les minibus.
- Mettre/Utiliser des cendriers extérieurs.
- Eviter le gaspillage et la production de déchets alimentaires en estimant les besoins au plus juste: vérifier régulièrement les stocks...
- Réduire les déchets en limitant les emballages : favoriser le vrac, formats familiaux, écorecharge...
- Eviter les produits jetables au profit du réutilisable (gobelets, gourdes, vaisselle consignée...) [.https://www.biltagarbi.com/commande-de-verres/](https://www.biltagarbi.com/commande-de-verres/)
- Eviter la consommation d'eau en bouteille et privilégier l'eau du robinet.
- Eviter les goûters individuels emballés.
- Procéder au ramassage des pancartes-affiches et banderoles après un évènement.
- Inciter les pratiquants à vérifier la propreté des lieux avant de partir.

Mettre en place les outils de sensibilisation au développement durable auprès de ses adhérents.

- Installer une signalétique explicite incitant à trier les déchets et rappelant de ne pas abandonner de déchets en dehors des dispositifs prévus pour leur collecte: prévoir des petits

- bacs de tri sélectif.
- Instaurer une consigne pour les gobelets et les barquettes non recyclables.
- Encourager ses adhérents à échanger du matériel d'occasion en participant à une bourse au matériel d'occasion.
- Favoriser la réparation du matériel.
- Adhérer à l'Eusko pour favoriser les circuits de l'économie locale: <https://www.euskalmoneta.org/>
- Proposer lors des ravitaillements, ou dans les buvettes des manifestations, des produits issus de l'agriculture biologique, des produits issus du commerce équitable ou de producteurs locaux.

2. Transport : favoriser les déplacements éco-responsables.

Un déplacement automobile sur quatre est inférieur à 1 km. . Le transport représente pour la plupart des manifestations près de 80% de l'impact carbone. La diminution des déplacements et l'utilisation de modes de transport doux permet de réduire rapidement les gaz à effets de serre des transports. C'est aussi un enjeu de santé et de qualité de vie.

- **Privilégier les modes de déplacements doux** : inciter les adhérents à venir à pied, à vélo.
- **Privilégier l'utilisation des transports collectifs** : minibus, covoiturage, transports en commun. En début d'année, présenter les familles venant du même endroit pour inciter à covoiturer.

3. Réduire la consommation des ressources énergétiques.

Chaque jour, on consomme en moyenne 150 litres d'eau. Les équipements sportifs sont de grands consommateurs en eau notamment pour les douches et les sanitaires. Les bâtiments représentent près de 44% de la consommation d'énergie finale de la France.

Sensibiliser les usagers aux économies d'eau.

- Vérifier avant de quitter les locaux qu'aucun robinet (ou chasse d'eau) ne coule.
- Avertir le responsable des locaux en cas de fuites constatées.
- Promouvoir l'utilisation raisonnée des douches, pour économiser l'eau potable et l'énergie nécessaire à faire chauffer l'eau.
- Favoriser l'utilisation de produits ménagers possédant un écolabel officiel (écolabel européen...)

Sensibiliser les usagers aux écogestes liés à l'énergie.

- Exploiter un maximum la lumière naturelle et n'allumer les lumières que lorsque cela est nécessaire
- Éteindre systématiquement les lumières en quittant les locaux municipaux.
- Fermer les fenêtres avant de quitter les lieux afin d'éviter les déperditions de chaleur.
- Allumer et éteindre à bon escient les projecteurs des terrains de sport.
- Éviter de surchauffer les salles et maintenir les portes et sas d'entrée fermés.
- Éteindre le matériel informatique (ordinateur, imprimante) plutôt que de le laisser en veille.
- Apposer des affichettes mémo au-dessus des interrupteurs qui rappelleront les bons gestes aux utilisateurs des locaux.

4. Communiquer dans le respect de l'environnement.

D'un côté, on consomme entre 9 et 10 millions de tonnes de papier par an, soit environ 167 kg par habitant. Les actions de communication contribuent de manière significative aux impacts environnementaux. Digitaliser ses relations permet de réduire efficacement cet impact. D'un autre côté, l'utilisation des réseaux internet consomme une quantité très importante de l'énergie, aussi une utilisation raisonnée sera nécessaire.

- Dématérialiser autant que possible les différents outils de communication.

- Limiter l'utilisation de papier en privilégiant l'utilisation raisonnée de la communication électronique (mails et réseaux sociaux).
- Indiquer dans les mails « Pensez à l'environnement, n'imprimez que si nécessaire », « Pensez vert, merci de n'imprimer ce message que si nécessaire»...
- Privilégier les liens de téléchargement aux pièces jointes.

Optimiser les impressions

- Généraliser l'impression recto-verso.
- Conserver le paramétrage noir et blanc par défaut.
- Optimiser l'utilisation de l'espace dans la mise en page des documents.
- Utiliser l'aperçu avant impression pour éviter les erreurs.
- Utiliser des versos vierges comme papier brouillon.
- Utiliser du papier recyclé ou éco-labellisé.
- Evaluer le plus juste nombre possible le nombre de tirages.
- Indiquer sur les tracts distribués « ne jetez pas ce document sur la voie publique, recyclez-le».
- Mettre en ligne des versions imprimables des informations importantes (avec moins de couleurs et moins d'effets de style).
- Créer une liste d'adhérents qui reçoit les actualités de l'association par mail.

Communiquer sur l'engagement du club dans la démarche de développement durable

- Rappeler les bonnes pratiques attendues sur la manifestation (économie d'eau, d'énergies, tri des déchets...).
- Informer de la signature de la charte par l'association et la mettre à disposition ou la diffuser auprès des adhérents.

5. Volonté d'être une association inclusive et éco citoyenne.

Les valeurs de parité, de diversité et d'inclusion doivent être défendues au sein de nos associations pour lutter contre toute forme de discrimination.

- Assurer l'accessibilité des manifestations au public en situation de handicap
- Respecter la parité au sein de l'association quand c'est possible.
- Accepter l'autre dans sa différence.(origines, religions, genres....)
- Favoriser l'utilisation de l'Euskara pour communiquer au sein de l'association, en instaurant des écrits bilingues(affiches...) et en encourageant une pratique bienveillante de la langue.

Les signataires s'engagent à valoriser cette démarche en diffusant la charte à tous leurs membres et en veillant qu'une mise en place d'actions soit effective au quotidien.

La commune d'Uztaritze soutiendra toute initiative des clubs adhérents à la démarche.

Fait à

le

Signature